

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meyreuil (France), le 8 Janvier 2021

A la suite de la découverte de malversations mentionnées dans le communiqué du 24 décembre 2020, deux plaintes ont été déposées par la société Global EcoPower auprès de la Gendarmerie nationale et du Procureur de la République près le Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence.

En parallèle, Global EcoPower a missionné un audit centré sur les projets de Biomasse qui constituent l'avenir de la Société.

Les premières conclusions de cet audit pointent la possibilité de détournement de certains projets de Biomasse avec l'existence probable de faux, récemment identifiés.

En particulier, la rupture du protocole d'accord entre Global EcoPower et la société Biomasse 18 aurait été orchestrée par certains salariés et un prestataire de Global EcoPower. Des mesures conservatoires contre les personnes concernées ont été immédiatement prises. Les investigations continuent sur les autres projets.

A cette date et sur la base des informations dont Global EcoPower a connaissance, si ces faits sont avérés, la perte des projets Biomasse qui représentaient le futur de la Société avec le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le développement du projet Payra pourrait conduire Global EcoPower à ne plus avoir de perspective à court terme.

GLOBAL ECOPOWER

contact@global-ecopower.com
04 42 24 50 16

ACTIFIN

Christophe de Lylle
Communication financière
cdelylle@actifin.fr
01 56 88 11 11

ACTIFIN

Aminata Doucouré
Relations presse
adoucoure@actifin.fr
01 56 88 11 23